SUR LE RAPPORT SYMONS

JULIE PERRONE, Directrice adjointe de l'Association d'études canadiennes

Un des thèmes de cette édition spéciale de la revue Thèmes canadiens est le quarantième anniversaire de l'Association d'études canadiennes. Inévitablement, notre réflexion nous a conduits à la fondation de l'AÉC, que nous attribuons en grande partie au rapport Symons. Ainsi, la célébration de notre quarantième anniversaire est aussi une célébration du travail séminal de Tom H.B. Symons sur l'état de la connaissance que les Canadiens ont de leur pays. Encourager les Canadiens à en savoir plus sur eux-mêmes a été, et continuera d'être, un objectif dominant de l'AÉC.

Parce que les textes de ce numéro font référence au rapport Symons, directement ou indirectement, quelques informations sur le rapport et ses recommandations serviront d'introduction.

La Commission sur les études canadiennes a été formée le 28 juin 1972 par l'Association des universités et collèges du Canada, avec pour objectif de procéder à « un examen attentif afin de déterminer si les universités du pays portent une attention suffisante aux conditions et aux circonstances canadiennes, ainsi qu'aux besoins et aux problèmes de ce pays, dans leurs programmes d'enseignement et de recherche. » [1]

Thomas H.B. Symons, président fondateur de Trent University, a été nommé à la tête de la Commission. Bien que le travail de la Commission soit maintenant connu sous le nom de Rapport Symons, le professeur Symons a bénéficié de l'aide d'une grande équipe. Comme associés de recherche, la Commission a nommé Marcel Caya, Ralph Heintzman, Thomas McMillan et Lucien Michaud. Le coordonnateur de la recherche était Michael Jenkins. Jamie Benidickson, James Colthart, James Fulton, Brian Greer, Marguerite Maillet, Pierre Marin, Donna McGillis, Ian McLeod, Robert Stephenson et Dixon Thompson étaient tous assistants de recherche. James Page a agi comme consultant pour les collèges communautaires, William Young pour l'audio-visuel et John Martyn pour les écoles.

Pour procéder à son enquête, la Commission a organisé des réunions publiques à travers le pays, a sondé les départements et les programmes universitaires, a consulté plusieurs groupes au Canada ainsi que des chercheurs canadiens vivant à l'extérieur du Canada.

Sur la base de ces démarches, ainsi que des recherches approfondies, la Commission a pu procéder à une analyse de l'état des études canadiennes au Canada. Comme le rapport en fait état, la première difficulté rencontrée a été la définition même du terme « études canadiennes » qui différait considérablement d'un individu à l'autre. Conformément à son mandat, la Commission a adopté cette définition : « l'enseignement ou la recherche dans un domaine qui a comme principal objectif de faire la promotion de la connaissance du Canada en traitant de certains aspects de sa culture, de ses conditions sociales, de son environnement physique, ou de sa place

dans le monde. »[2] La définition d'études canadiennes telles qu'établie par la Commission a continué à évoluer au cours des 40 dernières années.

Le rapport est divisé en huit sections : les programmes d'étude, la science et la technologie, le volet canadien de l'enseignement professionnel, les études canadiennes à l'étranger, les études canadiennes dans les collèges communautaires, les archives et les études canadiennes, les ressources audio-visuelles et autres formes de support média pour les études canadiennes, et, enfin, le donateur privé et les études canadiennes. La Commission a fourni des analyses approfondies pour chacun de ces secteurs, ainsi que plusieurs recommandations.

En ce qui concerne les programmes d'études, la Commission a constaté que les universités ne considéraient pas le sujet des études canadiennes comme suffisamment important pour lui donner beaucoup d'attention. Tant et si bien qu'elle a conclu : « il y a peu de pays dans le monde avec un système d'éducation post-secondaire développé qui paient si peu d'attention à l'étude de leur propre culture, de leurs problèmes et circonstances dans le cursus universitaire. »[3] Pour remédier à ce flagrant mépris, la Commission a formulé plusieurs recommandations, allant de la création d'un comité dans chaque université chargé d'examiner le rapport et de trouver des moyens pour mettre en œuvre certaines des recommandations, à mettre davantage l'accent sur les études locales et régionales ; plus de soutien pour les arts ; plus d'interactions entre les niveaux d'enseignement, le perfectionnement des capacités bilingues, et le recrutement de professeurs « sensibles à l'environnement académique et culturel de la société canadienne. »[4]

En science et technologie, la Commission a fait valoir qu'il y avait un manque fréquent de considération des questions canadiennes. Le rapport a déclaré : « ... bien que la science soit de portée internationale, il y a des aspects de la science et de la technologie qui sont particulièrement pertinents pour le Canada. »[5] La recherche scientifique, lorsqu'elle est associée à la considération des questions spécifiquement canadiennes, pourrait aider les Canadiens à en apprendre davantage sur leur environnement physique et à trouver des moyens de mieux utiliser et protéger ses ressources. À cette fin, la Commission a formulé des recommandations qui comprenaient entre autres la réalisation d'études d'impact environnemental pour les projets de développement, la création d'une université du Nord, un meilleur accès, et de meilleures stratégies de diffusion pour la recherche et les données, l'inclusion dans les programmes de cours sur l'histoire de la science et de la technologie au Canada, et plus de financement pour les musées des sciences.

En termes de formation professionnelle, la Commission a fait valoir que peu importe la spécificité du programme professionnel, une composante canadienne était nécessaire afin de préparer les futurs professionnels au contexte canadien. Comme le professeur Symons l'a écrit : « Afin d'être en mesure de pleinement contribuer, les membres des professions au Canada doivent bien connaître ce pays – ses institutions, sa culture, son histoire et ses problèmes – et être prêts à répondre à ses besoins et ses circonstances. »[6]

La Commission a élargi la portée de son étude pour examiner les connaissances sur le Canada ailleurs dans le monde. Elle a fait valoir que pour que les études canadiennes prospèrent à l'étranger, il devait y avoir un effort conscient de la part du gouvernement canadien à « adopter une approche nouvelle et plus active face aux aspects culturels de ses relations internationales. »[7] Pour remédier à la situation, la Commission a formulé des recommandations générales, y compris, par exemple, accorder plus d'attention aux études canadiennes dans les activités du ministère des Affaires extérieures ; embaucher davantage d'agents culturels et d'attachés ; créer des chaires universitaires en études canadiennes à des endroits choisis à l'étranger et encourager les voyages scolaires et les échanges d'étudiants. En plus de cela, le rapport énumère un certain nombre de recommandations spécifiques à chaque pays.

Même si elle a été principalement concernée par les universités canadiennes, la Commission a élargi son champ d'application en incluant également les collèges communautaires. Pour préparer leurs étudiants au marché du travail canadien, le rapport fait valoir, il est nécessaire pour les collèges de « relier leur programme d'étude et leur planification aux exigences canadiennes. »[8] Les recommandations formulées à l'égard des collèges communautaires incluent par exemple la nécessité d'une meilleure connaissance des programmes collégiaux dans les universités et vice-versa ; le financement provincial pour les bibliothèques collégiales, une plus grande collaboration avec les musées et galeries d'art ; et de faire des études canadiennes une « partie intégrante de l'enseignement collégial général ».[9]

Dans la section Archives et études canadiennes, le rapport a porté son attention principalement sur l'accès et le financement des institutions d'archives, puisque la Commission estime que les archives sont les fondements de l'étude du Canada. En effet, le rapport indique que « ... la qualité future des études canadiennes est directement liée à l'état et aux ressources des archives canadiennes. Il n'est pas exagéré de dire que les archives canadiennes sont le fondement des études canadiennes. » [10] Parmi les recommandations émises par la Commission ont été la création d'un réseau national d'archives régionales et un guide national sur les ressources, le développement d'un programme de sensibilisation du public, la mise en œuvre des services d'archives dans chaque université, des cours sur les procédures d'archivage, et la création d'une cinémathèque permanente.[11]

La Commission a également examiné le support média pour les études canadiennes, en notant déjà au milieu des années 1970 que l'utilisation des médias non imprimés était en développement rapide. La section sur les ressources audio-visuelles et autres formes de support média pour les études canadiennes a cherché à sensibiliser les enseignants et les chercheurs à l'existence de ces ressources, qui étaient à l'époque souvent rejetées comme outils d'enseignement. Pour changer cette façon de penser, la Commission a formulé des recommandations telles que l'examen des budgets d'enseignement pour permettre l'acquisition de matériels audio-visuels, l'inclusion d'entreprises de production de médias à des conférences académiques, l'organisation d'une conférence nationale avec en vue « de développer un système de classification standard pancanadien pour les documents destinés aux médias, » [12] une plus grande communication entre les musées, les galeries d'art et les universités, et une demande à la Société Radio-Canada afin qu'elle rende ses matériaux disponibles à un coût moindre pour les universités.

Une dernière section du rapport met l'accent sur le donateur privé et les études canadiennes. Compte tenu du contexte de l'augmentation des coupures gouvernementales, la Commission a examiné les donateurs privés comme source potentielle de financement pour les initiatives d'études canadiennes. Affirmant que « l'accent dans le passé a peut-être trop été porté sur la collecte de fonds pour les briques et le mortier » [13], le rapport suggère que les donateurs peuvent désormais être intéressés par des projets d'enseignement et de recherche. Sur cet aspect particulier, la Commission a recommandé, entre autres, la recherche de soutien du secteur privé, une plus grande disponibilité d'informations sur les fondations canadiennes et un meilleur équilibre dans le financement régional.

Dans l'ensemble, le rapport a abordé un grand nombre de domaines où les études canadiennes n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient, et où il existait d'importantes possibilités d'accroître les connaissances des Canadiens au sujet de leur propre pays. Il y a eu des changements importants mis en œuvre par les universités, les collèges communautaires, les bibliothèques et le gouvernement en réponse au rapport Symons et au moins deux rapports ultérieurs ont fait le point sur ces changements. La grande influence que ce rapport a eue sur les études canadiennes est incontestable, et les textes qui suivent dans cette publication abordent les nombreuses formes que cette influence a prise.

NOTES

1 T.H.B. Symons, Se connaître. Le Rapport de la Commision sur les études canadiennes, Volume I, Ottawa : Association des universités et collèges du Canada, 1975: 2.

2 *Ibid.*: 5.

3 *Ibid.*: 128.

4 *Ibid.*: 134.

5 *Ibid.*: 141.

6 *Ibid.*: 180.

7 T.H.B. Symons, Se connaître. Le Rapport de la Commision sur les études canadiennes, Volume II, Ottawa : Association des universités et collèges du Canada, 1975: 45.

8 *Ibid.*: 58.

9 *Ibid.*: 66.

10 *Ibid.*: 69.

11 *Ibid.*: 82-85.

12 *Ibid.*: 104.

13 *Ibid.*: 113.

REFERENCES

Les rapports subséquents :

James Page, Reflections on the Symons Report. The State of Canadian Studies in 1980, Report prepared for the Department of the Secretary of State of Canada, 1981.

David Cameron, *Le point sur les études canadiennes. Les années 90.* Montréal : Association d'études canadiennes, 1996.

Pour en apprendre plus sur les études canadiennes, visitez le site Web de l'Encyclopédie canadienne au : http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/etudes-canadiennes

Pour en apprendre plus sur la Commission des études canadiennes, consultez le fonds d'archives à Trent University : http://www.trentu.ca/admin/library/archives/86-031.htm

Pour en apprendre plus sur Thomas H.B. Symons, consultez l'index de son fonds d'archives, disponible au : http://www.trentu.ca/library/archives/97-019.htm. Une nouvelle anthologie a été publiée en 2011 intitulée *Tom Symons: A Canadian Life*, éditée par Ralph Heintzman.